

**Note d'information**  
pour appel à projets dans le cadre du programme de Coopération Sud-Sud, Initiatives Climat  
18 août au 18 septembre 2018

**Date de lancement:** 18 août 2020

**Date de clôture:** 18 septembre 2020

## I. Contexte

### 1.1 Le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM)

Pour préserver de manière durable et à l'échelle planétaire le système climatique mondial et la diversité biologique de la terre au profit des générations présentes et futures, les Nations Unies ont adopté des conventions internationales au nombre desquelles la convention sur la diversité biologique et celle sur les changements climatiques. La mise en œuvre de ces instruments juridiques nécessitant des moyens financiers importants, elles ont créé en 1990, sur l'initiative de la France appuyée par l'Allemagne et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), un mécanisme de financement pour les projets contribuant à la préservation de l'environnement par des réponses novatrices aux questions environnementales. Ce mécanisme s'appelle le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).

Le FEM est une « entité indépendante qui réunit 176 Etats membres, en partenariat avec des institutions internationales, des organisations non gouvernementales (ONG) et le secteur privé, pour traiter des problèmes liés à l'environnement mondial tout en appuyant les initiatives nationales visant le développement durable. » A ces débuts, le FEM était un mécanisme financier destiné uniquement aux conventions internationales sur les changements climatiques et la diversité biologique. Il soutenait aussi les accords mondiaux sur la protection de la couche d'ozone et pour la dépollution des eaux internationales. Aujourd'hui, en plus de ces conventions et accords, le FEM est aussi désigné pour les conventions sur les polluants organiques persistants (POPs) et la désertification.

### 1.2 Le Programme de Micro Financements du FEM (PMF/FEM)

« Le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) a créé le Programme de Micro Financements (PMF) en 1992 afin de développer des stratégies communautaires et mettre en pratique des technologies de manière à réduire les menaces à l'environnement mondial, à recueillir et communiquer les leçons tirées de l'expérience communautaire. » Le Programme de Micro Financements du FEM (PMF/FEM) a été également mis sur pied pour aider à créer des partenariats et des réseaux avec des organisations de proximité et des Organisations non gouvernementales (ONG). Ainsi, il doit contribuer à assurer que les stratégies et les projets de conservation et de développement sont compris et mis en pratique par les communautés et d'autres parties prenantes clés. « Opérationnel depuis 1992, le Programme de Micro-financements du FEM est un programme faisant partie des activités centrales du Fonds » Implanté au Burkina Faso en 1992, le PMF/FEM a démarré ses activités en 1994 et a déjà financé plus de 250 projets dans les domaines focaux du FEM.

### 1.3 Les domaines focaux du FEM

Les actions du FEM en faveur de l'environnement mondial se regroupent dans cinq domaines focaux :

- **Conservation de la diversité biologique** : Il s'agit de la préservation des écosystèmes des zones arides et semi-arides ; de la préservation des écosystèmes cotiers, marins et d'eau douce ; de la préservation des écosystèmes montagneux ainsi que de la préservation de la biodiversité agricole et de l'utilisation durable de ses composantes.
- **Changements climatiques** : ce domaine focal porte sur l'élimination des obstacles nuisant au rendement énergétique et la conservation de l'énergie, la promotion de l'adoption des énergies renouvelables en éliminant les obstacles et en réduisant les coûts de mise en œuvre.
- **Eaux internationales** : Il s'agit de programme opérationnel relatif aux masses d'eau et de programme opérationnel intégré relatif aux ressources en terre et en eau.
- **Lutte contre les polluants organiques persistants (POPs) et les produits chimiques** : Ce domaine focal est un programme opérationnel sur les contaminants.
- **Lutte contre la dégradation des terres**: Ce domaine focal porte sur la gestion durable des terres.

Le FEM intervient par cycles de phases opérationnelles. Durant sa phase opérationnelle VI (OP6), le PMF/FEM s'est fixé pour objectif de soutenir la création de bénéfices environnementaux globaux et la sauvegarde de l'environnement mondial à travers des solutions communautaires et locales qui complètent et ajoutent de la valeur à l'action nationale et mondiale.

Le programme s'est également fixé pour objectif de soutenir 7 initiatives stratégiques :

1. La conservation communautaire des paysages terrestres et marins (y compris le soutien aux aires et territoires du patrimoine autochtone et communautaire).
2. L'agro-écologie Innovante Climato- intelligente.
3. Les « co-avantages » de l'accès à l'énergie à faible émission de carbone.
4. Les coalitions locales et/ou mondiales pour la gestion des produits chimiques.
5. La création de plateforme de dialogues politiques entre le gouvernement et les organismes de la société civile (OSC).
6. L'inclusion sociale (genre, jeunes, communauté locale).
7. La portée mondiale pour les pratiques citoyennes (bibliothèque numérique des innovations communautaires et échange Sud-Sud).

Le présent appel à projets vise à soutenir la 7<sup>ème</sup> initiative stratégique d'appui à l'échange Sud-Sud tout en considérant les autres initiatives stratégiques.

## II. Justification

L'Initiative Climat a été créée pendant la préparation de la COP22 qui s'est tenue en 2016 à Marrakech au Maroc. Le PMF/FEM a soutenu l'initiative en tant qu'un des principaux partenaires aidant à identifier des projets communautaires exemplaires en matière de réduction des changements climatiques. Ainsi, le PMF/FEM Maroc a été un des principaux acteurs qui ont conduit les activités de coopération Sud-Sud dans la région de l'Afrique francophone en partenariat avec «Initiative climat Afrique Francophone» à ce jour.

L'initiative a identifié et promu des projets communautaires traitant du changement climatique dans la région de l'Afrique francophone.

Soutenu par dix partenaires dont la Coopération Suisse, l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable, GEF/SGP, PNUD Maroc, ONU Femmes, CGLUA, l'Ambassade du Canada au Maroc, la GIZ, le Ministère délégué en charge de l'Environnement (Maroc) et le programme DINIKA (Union Européenne), l'initiative a organisé plusieurs événements, y compris des échanges d'apprentissage impliquant des projets PMF/FEM en lien avec la production du charbon de bois verts et des cuisinières solaires.

Elle a également organisé des manifestations parallèles lors de la COP22 et la COP 23 avec le PMF pour soutenir la reconnaissance des efforts de la société civile en matière de réduction des risques climatiques en la présence de nominés et de lauréats de 14 pays d'Afrique francophone. En plus de la présentation des projets aux COP, l'initiative a soutenu les échanges et la documentation des expériences entre les pays africains francophones organisés à partir du Maroc.

L'initiative est très prometteuse et unique en son genre étant donné qu'elle cible les communautés locales de l'Afrique francophone. Ce ciblage aide à identifier et partager les bonnes pratiques de cette région et de les diffuser globalement.

Dans le cadre de son projet stratégique de coopération Sud-Sud, le PMF/FEM Maroc a soutenu l'association Initiatives Climat dans la mise en œuvre du projet «Initiatives Climat Afrique Francophone», impliquant des acteurs de terrain de 15 pays d'Afrique francophone. Initiatives Climat est désormais représenté dans 13 pays (Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée, Maroc, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie) et répertorie 250 porteurs de projets dans 25 pays. Elle a déjà obtenu un grand résultat en matière de coopération Sud-Sud qui doit être consolidée, soutenue et élargie.

Mis en œuvre pour aider les pays africains à lutter contre les impacts du changement climatique en tant que solution pertinente pour atteindre les objectifs de développement durable, Initiatives Climat a obtenu d'excellents résultats dans l'opérationnalisation de la coopération Sud-Sud qui devrait être poursuivie à partir d'un autre pays africain. Maintenant, il est donc nécessaire de passer à une deuxième étape, celle du renforcement de la coopération Sud-Sud à travers l'amélioration de l'échange de bonnes pratiques communautaires de gestion des ressources naturelles et de renforcement de capacités. Cette 2<sup>ème</sup> étape s'appuiera sur les enseignements tirés et les acquis de la 1<sup>ère</sup> étape de l'initiative climat.

Le PMF/FEM Burkina Faso s'est intéressé à cette initiative. Il peut contribuer à atteindre le nouvel objectif de poursuivre, de consolider et de mettre à l'échelle les meilleures pratiques et technologies.

En effet, le programme Burkina Faso entend travailler en étroite collaboration avec le programme du Maroc (à travers son association bénéficiaire Initiatives Climat) pour impliquer efficacement les membres de la communauté et les organisations de base dans des projets concrets de terrain qui résultent de l'échange et de la coopération Sud-Sud. Ceci en réponse à une situation environnementale, sociale et économique fragile qui est apparue à la suite de la crise actuelle liée au COVID-19. Le

soutien aux entreprises vertes, le transfert de technologies entre pays francophones et la création d'un pôle d'excellence africain pour promouvoir la coopération Sud-Sud seront parmi les principales activités à renforcer.

Par ailleurs, la situation géographique stratégique du Burkina Faso facilitera la mobilisation des participants de plusieurs pays voisins pour contribuer aux activités / événements du projet.

En outre, le Burkina Faso a été un pays actif dans la mise en œuvre des activités de coopération Sud-Sud à travers :

- une grande dynamique associative et des acteurs de la société civile autour du Charbon Vert et de l'Agro écologie ;
- 2 nominés pour les Prix ICAF COP22 (2016) venant du Burkina Faso ;
- un lauréat des prix Initiatives Climat Afrique Francophone (ICAF) 2019 ;
- la présence de deux Correspondants Pays de Initiatives Climat au Burkina et leur participation à plusieurs activités de l'ICAF ;
- l'organisation de plusieurs activités sur le Charbon Vert au Burkina Faso;
- l'organisation en partenariat avec l'Institut 2IE (International Institute for Water and Environmental Engineering) d'une conférence sur la valorisation énergétique de la biomasse avec plus de 200 participants (avril 2019) ;
- la signature d'une convention de partenariat entre l'association Initiatives Climat et l'Institut 2IE, (2019) ;
- le tournage d'un reportage vidéo sur les semences paysannes au Burkina Faso (novembre 2019) ;
- la participation et l'engagement du PMF/FEM Burkina Faso à certaines activités de Initiatives climat notamment pour la conférence organisée par 2ie.

### III. Localisation et partenariat

Le projet sera développé à partir du Burkina Faso et impliquera au moins 15 autres pays africains pour poursuivre, consolider, reproduire et valoriser les bonnes pratiques et technologies. Une ONG nationale qualifiée ayant une expérience dans la promotion de la coopération Sud-Sud sera sélectionnée dans le cadre d'un appel à propositions de projets. Cette ONG travaillera en étroite collaboration avec l'association «Initiatives Climat» du Maroc pour développer et mettre en œuvre le projet. Cela garantira la continuité des activités engagées et des résultats mentionnés dans la section précédente. L'ONG sélectionnée bénéficiera de l'expérience du réseau d'Initiatives Climat. En conséquence, le programme de coopération Sud-Sud sera développé et renforcé par des activités complémentaires supplémentaires à celles qui ont été réalisées par le PMF/FEM Maroc. Le nouveau projet se concentrera davantage sur l'incubation et l'accélération des projets de coopération Sud-Sud entre les pays participants. La priorité sera donnée aux projets d'entrepreneuriat social vert menés par des jeunes et des femmes dans les pays africains. Un matériel innovant de renforcement des capacités tel qu'une plateforme d'apprentissage en ligne sera développé pour atteindre un grand nombre de bénéficiaires.

De nombreux partenaires pertinents du Burkina Faso et d'autres pays africains seront impliqués, comme le 2iE (Institut international du génie de l'eau et de l'environnement) qui est une institution de formation et de recherche-développement. Sa mission est de contribuer au développement de l'Afrique par la formation, la recherche et l'innovation. 2iE accueille des étudiants d'une trentaine de pays

africains et dispose d'un laboratoire, notamment en efficacité énergétique et énergies vertes (solaire, charbon vert, biogaz, etc.)

#### **IV. Objectifs du projet, résultats attendus et activités clés**

##### **Objectif global**

Contribuer à la consolidation, à la mise à l'échelle et à l'évolution des bonnes pratiques du projet « Initiatives Climat » dans au moins 15 pays d'Afrique francophone.

##### **Les objectifs opérationnels des projets de Coopération Sud-Sud sont les suivants :**

- Découvrir et partager des projets réalisés avec succès en matière de réduction des risques climatiques et de gestion durable des ressources (terre, eau, sol, biodiversité) ;
- Former un « public relais » aux enjeux des changements climatiques et à leurs effets à court, moyen ou long termes ;
- Faire acquérir des techniques qui favorisent une gestion durable des ressources (agricoles, énergétiques, forestières) ;
- Approfondir les enjeux de la gouvernance.

##### **Les résultats attendus :**

- Les enseignements, techniques et approches acquis sont mis en pratique, dans leurs pays respectifs, par les personnes qui bénéficient de ces projets de coopération Sud-Sud ;
- Le réseau des porteurs d'initiatives de la communauté est renforcé, ce qui facilitera la poursuite des collaborations à distance (transfert de technologie, diffusion d'informations, échanges d'expériences) ;
- Les connaissances et les compétences acquises grâce aux formations sont démultipliées ;
- Les capacités des femmes et des jeunes dans le cadre de la lutte contre les effets négatifs des changements climatiques sont renforcées ;
- Des supports didactiques sont disponibles pour une plus grande diffusion.

La proposition du projet de coopération Sud-Sud doit couvrir obligatoirement les axes d'intervention suivants :

##### 1. Renforcement du réseau de collaboration Sud-Sud:

- Au moins 20 leaders de projets communautaires d'au moins 15 pays d'Afrique Francophone, qui assureront la diffusion de l'information, le développement et la mise en œuvre de projets de coopération Sud-Sud et la participation à des événements retenus ;
- Le nombre de leaders communautaires augmentera progressivement pour atteindre 50 à 100 membres d'au moins 15 pays (5 leaders / pays).

##### 2. Organisation d'ateliers de formation collaborative Sud-Sud

Pour ce qui concerne l'organisation des ateliers :

- Environ 20 participants pour une semaine ;
- Thèmes choisis collectivement en fonction des besoins et des initiatives réussies disponibles ;
- Les organisateurs du pays hôte préparent la formation en collaboration avec les pairs d'autres pays, qui ont une expertise confirmée ;

- Les 20 participants qui participeront à l'échange prépareront un plan d'action concret comprenant une stratégie de financement pour reproduire les meilleures pratiques apprises lors de l'échange ;

### 3. Documentation et gestion des connaissances

- Reportages vidéo sur les échanges Sud-Sud;
- Publication comprenant les méthodologies et les leçons apprises pour inspirer les porteurs de projets aux niveaux régional et mondial ;
- Conception de modules de formation en ligne (en français et en anglais) qui documentent étape par étape comment reproduire ces bonnes pratiques ou technologies (2-3 pratiques) ;
- Production d'un documentaire de capitalisation du projet.

## **V Public cible et éligibilité aux financements**

Conformément à sa philosophie et à la décision de l'atelier national des parties prenantes tenue en octobre 2015, le public cible du programme du Burkina Faso se compose des ONG, des organisations communautaires sans distinction aucune pourvue qu'elles aient dans leurs interventions le souci de la préservation de l'environnement et propose des actions qui s'inscrivent dans les domaines focaux du FEM.

Sont éligibles aux financements du Programme de Micro Financements du FEM (PMF/FEM), les organisations de la société civile telles les ONG, les associations de développement à but non lucratif ainsi que les organisations à la base légalement établie au Burkina Faso et présentant une reconnaissance officielle datant d'au moins 2 ans.

La structure doit justifier d'une bonne expérience et avoir:

- Une bonne connaissance des domaines d'intervention du PMF/FEM à l'échelle globale et à l'échelle des pays de l'Afrique Francophone ;
- Une bonne connaissance du contexte de travail de la société civile environnementale francophone et des communautés locales ;
- Une expérience dans la mise en œuvre de projets similaires ;
- Une expérience importante de travail dans les pays de l'Afrique Francophone ;
- Une expérience dans l'organisation de formation et d'échange Sud-Sud impliquant des pays de l'Afrique Francophone ;
- Des compétences avérées en matière de gestion des connaissances et de production de reportages vidéo et de manuels pratiques de formation ;
- Des capacités rédactionnelles en anglais et en français.

Pour être éligibles le projet doit répondre aux critères suivants :

- Respecter rigoureusement le cahier de rédaction et le cadre de budget proposés ;
- Joindre une copie du document de reconnaissance officielle ;
- Présenter un caractère novateur. Le caractère novateur d'un projet est laissé à l'appréciation du Comité National de Pilotage ;

- S'inscrire pleinement dans les lignes directrices de cet appel à projets et dans la stratégie du PMF/FEM durant la phase 6 ;
- Etre cohérents et stratégiques ;
- Etre alignés avec le concept de la coopération Sud-Sud ;
- Etre mis en œuvre du Burkina Faso et au profit de 15 à 20 pays de l'Afrique francophone ;
- associer des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux clés dans les différents pays ciblés ;
- S'appuyer sur la participation de la société civile et les organisations communautaires, prendre en considération l'approche genre et impliquer les jeunes ;
- Avoir un impact évident en termes d'échange Sud-Sud qui se concrétisera par le développement de projets concrets ;
- Faire l'objet d'un cofinancement équivalent.

## VI. Le coût du projet

Le PMF/FEM accordera une subvention dont le montant est plafonné à 150 000 dollars US pour la durée totale du projet. Le budget sera établi en franc CFA (sur la base de 1 dollar égale à 550 FCFA). L'obtention d'un cofinancement est un atout déterminant.

Le PMF/FEM appliquera le principe du cofinancement entre l'organisation requérante et ses partenaires impliqués dans le cadre de ce projet. Un cofinancement en nature et/ou en espèces est exigé. Le montant du cofinancement est laissé à l'appréciation du Comité de Pilotage du PMF/FEM.

## VII. Durée des projets

La durée totale du projet ne doit pas excéder 18 mois à compter de la date de signature des accords de financement.

## VIII. Modalités de soumission

Les propositions complètes doivent être reçues par le coordonnateur national du PMF au plus tard le 18 septembre 2020 à 18 heures précises, par email à l'adresse suivante : [noel.compaore@undp.org](mailto:noel.compaore@undp.org) ou par dépôt à la Coordination Nationale du PMF-FEM sise à l'immeuble **Nonsyandé** (ex secteur 3, quartier Paspanga) en cas de difficultés.

Le dossier de candidature est composé des éléments suivants :

1. Le formulaire de projet ci-joint dûment complété ;
2. Le Statut et le règlement interne de l'organisation requérante ;
3. Le document de reconnaissance officielle sous la loi CNT 2015 ;
4. Le numéro IFU de l'organisation ;
5. Les procès-verbaux des deux dernières assemblées générales de l'organisation ;
6. La liste actuelle des membres du bureau ou du conseil d'administration ;
7. Les Curricula vitae de l'équipe du projet au cas où il en existe.

## **IX. Modalités de sélection**

Toutes les propositions reçues seront soumises au Comité National de Pilotage du PMF/FEM pour examen et approbation. Le projet sera également envoyé au siège du PMF pour approbation finale.

-----  
Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter:

Noël Compaoré

Coordonnateur national du Programme de Micro Financements du FEM au Burkina Faso

Téléphone : +22679006262

+22657708617

E-mail: [noel.compaore@undp.org](mailto:noel.compaore@undp.org)

**Diffusé, le 18 août 2020**